

NOUVEAU RÉSEAU DE COMMUNICATIONS

La station terminale canadienne du système de télécommunications par satellite de l'OTAN est censée être mise en service cet été. Elle est présentement en construction à Carp, près d'Ottawa.

Le système, appelé *SATCOM* Phase II, est un réseau de communications réservé aux consultations politiques et aux communications militaires entre les pays membres de l'OTAN. *SATCOM* Phase II regroupe deux satellites et douze stations terminales terriennes respectivement situées en Belgique, au Canada, au Danemark, en Allemagne, en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal, en Turquie, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Chaque station terminale, située près du siège de chaque nation concernée, sera reliée aux organismes gouvernementaux et aux Quartiers généraux de la Défense par une ligne téléphonique ou par un réseau à hyperfréquence. En plus de permettre les communications de vive voix, une station au sol pourra transmettre par téléscripteur à une autre station du réseau par le truchement du satellite.

Les pays membres de l'OTAN se partagent la production de l'appareillage du système.

Le second satellite de télécommunications a été lancé par les États-Unis le 3 février. Le Canada produit les transmetteurs à haute puissance et l'appareillage des lignes de service des téléscripteurs pour les douze stations terminales terriennes.

LE CENTRE DES ARTS ACCUSE UN BÉNÉFICE

Le Directeur général du Centre national des Arts, M. G. Hamilton Southam, déclarait récemment qu'au cours des 22 premiers mois d'exploitation, soit de juin 1969 à mars 1971, les places du Centre avaient été occupées à 72.6 p. 100.

Dans son exposé devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la radiodiffusion, les films et l'assistance aux arts, M. Southam a tiré du rapport annuel du Centre pour l'année 1969-1970 trois annexes exposant une ventilation des activités du Centre, et il a mis ces renseignements à jour en y portant les chiffres du bilan non vérifié pour l'année 1970-1971.

Depuis l'ouverture du Centre, selon M. Southam, 45,000 places en moyenne ont été vendues chaque mois, soit par le Centre lui-même, soit par les impresarios qui ont loué les salles, ce qui représente, pour les activités du Centre, sans compter celles des impresarios, un revenu moyen brut de \$100,000.

En 1969-1970, le total des dépenses du Centre national des Arts atteignait 4.5 millions de dollars alors que ses recettes s'élevaient à moins de la moitié de cette somme, soit 1.9 million. D'après le bilan non vérifié pour la deuxième année, disait M. Southam au Comité, bien que les dépenses soient passées à 5.4 millions de dollars, plus de la moitié

de cette somme a été annulée par des recettes de 3.2 millions.

M. Southam a fait remarquer que, en 1969-1970, "les dépenses du Centre au titre des programmes étaient de 2.2 millions de dollars, et donc un peu supérieures aux recettes de 1.9 million, tandis que, en 1970-1971, les dépenses au titre des programmes de 2.8 millions de dollars ont été plus que compensées par les recettes de 3.2 millions". En effet, a-t-il ajouté, les recettes du Centre suffisent à couvrir ses dépenses subies au titre des programmes. On peut donc affirmer que les crédits budgétaires du Gouvernement fédéral ne s'appliquent qu'au coût de l'entretien de l'édifice et aux traitements des administrateurs.

VISITEURS DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Une délégation technique de la Tchécoslovaquie, dirigée par monsieur Jan Gabel, premier vice-ministre du ministère fédéral de la Technologie et des Investissements de la Tchécoslovaquie, est arrivée au Canada le 24 mai pour une visite de dix-sept jours, sur l'invitation de M. Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce. Les intérêts de la délégation sont nombreux et englobent des domaines variés. Cette visite reflète le désir des deux pays de se communiquer mutuellement des renseignements sur l'application de la technologie et des méthodes de gestion modernes aux niveaux du gouvernement et de l'industrie.

La délégation a examiné ces problèmes avec les autorités fédérales et les autorités provinciales de l'Ontario et du Québec. De plus, les invités ont visité un certain nombre de sociétés publiques et privées dans ces deux provinces.

PRISE EN CHARGE DES POSTES RADAR (NORAD)

Le ministre de la Défense, M. Macdonald, a annoncé que le Canada assumera bientôt la charge de deux stations radar à longue portée et d'un centre de contrôle du NORAD situés dans l'est du Canada.

Le 1er Juillet, on fermera le poste radar de Stephenville (T.-N.) dont le fonctionnement était assuré par la *United States Air Force*; à partir de cette date, le Canada se chargera de l'exploitation de la station et du centre de contrôle de Melville près de Goose Bay (Labrador).

La fermeture de la station de Stephenville est due à la compression du budget de défense américain.

PARTAGE DU COÛT

Le Canada prendra en charge l'installation de Melville, et le coût d'exploitation sera partagé par les deux pays qui négocient présentement un nouvel accord sur la ligne *Pinetree*.

A la suite de la fermeture de la station de Stephenville qui compte quelque 86 officiers et